

ENVIRONNEMENT

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Conseil Régional
Réunion du 15 – 16 décembre 2011

Contribution de la Région Bretagne au 6ème Forum mondial de l'eau
Intervention de Josiane Corbic

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègues,

Evidemment, nous approuvons le sens de cette délibération.

Mais, permettez-moi, un instant, de revenir sur une décision, liée toujours aux questions de l'eau, prise par la Commission permanente et qui nous semble aller dans le bon sens.

Lors de la Commission Permanente du 1er décembre dernier, le Conseil régional a décidé de lancer une étude sur la constitution d'outils d'aide à la décision à destination des collectivités territoriales pour les choix de gestion des services publics eau et assainissement.

Non seulement, ce soutien permettra à certaines collectivités de réinterroger leurs modes de gestion : régie ou délégation de services publics, mais également de les aider à renégocier les contrats de délégation si nécessaire.

En effet, nombreuses sont les collectivités et particulièrement les plus petites qui ne disposent que de très peu de moyens techniques et financiers pour exercer correctement cette mission.

Et si nos convictions nous portent bien naturellement à privilégier les gestions en régie, nous approuvons cette approche qui s'inscrit dans la perspective d'aider toutes les collectivités, quels que soient leurs choix, à mieux assurer leurs missions de service public de l'eau...

Et, au delà de la question du mode de gestion, les exigences doivent porter également sur la qualité du service rendu à la population qui passe par la qualité de l'eau et le prix payé par le consommateur ; et le contrôle exercé par les élus, les associations et les usagers.

D'ailleurs, nous sommes d'autant plus en accord avec la décision de la Commission Permanente qu'elle se rapproche d'une proposition faite par les communistes, au plan national : la création d'une Agence Nationale de l'eau.

Cette agence réaliserait des expertises, des audits, renforcerait les moyens d'une véritable police de l'eau, élaborerait des contrats types pour les collectivités.

Cette proposition n'a malheureusement toujours pas vu le jour mais nous continuons de penser qu'elle conserve toute sa pertinence.